

Réponse du Conseil administratif à la motion du 6 juin 2001 de MM. Daniel Künzi, Alain Marquet, Jacques Mino, Olivier Coste, Mmes Marie-France Spielmann, Marie Vanek, Ruth Lanz et Virginie Keller Lopez, acceptée par le Conseil municipal le 12 mai 2004, intitulée: «Armée XXI: quelles conséquences pour la Ville de Genève?»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des autorités cantonales et fédérales afin de récupérer les terrains occupés par l'arsenal et la caserne, pour les affecter à un usage civil et public.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Dans le cadre de la consultation publique relative aux adaptations et à la mise à jour du plan sectoriel militaire de la Confédération, le Conseil administratif a adressé un courrier, le 18 juillet 2007, au conseiller d'Etat chargé du Département du territoire, M. Robert Cramer. Le Conseil administratif a demandé:

- que l'échéance à laquelle les terrains seront entièrement libérés de toute affectation militaire soit définie clairement et communiquée à l'autorité cantonale;
- qu'à cette échéance toute affectation à des fins militaires de ces terrains au cœur de l'agglomération soit complètement abandonnée au profit de programmes civils définis par la planification cantonale et municipale;
- que les terrains et le bâtiment de l'Arsenal soient inclus dans le cadre de cette réflexion.

Depuis lors, la parcelle occupée par la caserne a été incluse dans les études d'aménagement du secteur Praille-Acacias-Vernets et fait partie du projet de modification des limites de zones N° 29712 dont le Conseil municipal a été saisi le 23 février 2009 (proposition PR-674).

Il faut toutefois noter que le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports ne s'est toujours pas engagé sur une date précise de libération du site, qui n'est pour l'instant envisagée que dans les années 2016-2018. Par ailleurs, les projets cantonaux n'ont pas encore abordé la question d'une réaffectation de l'Arsenal à la rue de l'Ecole-de-Médecine.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le 11 mars 2009.